

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de 21 septembre 2023

Membres du conseil municipal				
En exercice	Présents	Procurations	Absents	
43	33	6	4	

Date de convocation le 15 septembre 2023

Présidente : Madame La Maire Hélène GEOFFROY

Secrétaire : Madame Yvette JANIN

V_DEL_230921_2

Solidarité avec le Maroc - séisme du 8 septembre 2023

Rapporteure: Madame la Maire

Présents:

Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Philippe MOINE, Myriam MOSTEFAOUI, Antoinette ATTO, Régis DUVERT, Nadia LAKEHAL, Michel ROCHER, Patrice GUILLERMIN - DUMAS, Nassima KAOUAH, Pierre DUSSURGEY, Fatma FARTAS, Yvette JANIN, Joëlle GIANNETTI, Liliane GILET-BADIOU, Eric BAGES-LIMOGES, Véronique STAGNOLI, Charazède GAHROURI, Christine JACOB, Abdoulaye SOW, David LAÏB, Mustapha USTA, Audrey WATRELOT, Richard MARION, Carlos PEREIRA, Maoulida M'MADI, Christine BERTIN, Monique MARTINEZ, Karim BALIT, Soufia MAAROUK

Procuration:

Ahmed CHEKHAB donne pouvoir à Myriam MOSTEFAOUI, Josette PRALY donne pouvoir à Muriel LECERF, Bernard RIAS donne pouvoir à Michel ROCHER, Dehbia DJERBIB donne pouvoir à Nassima KAOUAH, Harun ARAZ donne pouvoir à Kaoutar DAHOUM, Fréderic KIZILDAG donne pouvoir à Nadia LAKEHAL

Absents:

Nacera ALLEM, Nordine GASMI, Sacha FORCA, Ange VIDAL

Mesdames, Messieurs,

Envoyé en préfecture le 06/10/2023

Reçu en préfecture le 06/10/2023

Publié le

L'épicentre de la secousse a été localisée dans la province d'al-Haouz, à environ 70 km au sud-ouest de Marrakech. Le bilan, encore provisoire, fait état de plus de 3 000 morts, 5 530 blessés et des milliers de personnes sans abri. Environ 100 000 enfants ont été affectés par le tremblement de terre, où ils représentent près d'un tiers de la population a indiqué le fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

Les dégâts matériels sont considérables dans les zones rurales et urbaines voisines de Marrakech, des milliers de maisons ont été détruites et près de 530 écoles et 55 internats sont détruits ou sont endommagés (UNICEF).

Devant l'importance et l'urgence des besoins humanitaires, le local de la draisienne a été mis à la disposition de l'Association Franco Marocaine de Vaulx-en-Velin pour permettre à ses membres de récolter des dons (produits d'hygiènes, fournitures scolaires, kits de 1^{ers} secours, matériels de cuisine). En complément, une aide à l'acheminement de 1 000€ sera versée à l'Association

La municipalité souhaite également apporter son soutien à l'UNICEF et son fond d'urgence destiné aux victimes du tremblement de terre.

Présente dans plus de 190 pays avec des professionnels qui interviennent immédiatement en cas de catastrophes, cet organisme international opère dans les endroits les plus difficiles pour protéger et aider les enfants, population parmi les plus vulnérables notamment lors de catastrophes naturelles. L'organisation a déjà mobilisé du personnel humanitaire pour soutenir la réponse immédiate sur le terrain en étroite coordination avec les autorités et les partenaires de l'ONU.

Depuis 1957, l'UNICEF travail en étroite collaboration avec le gouvernement et des partenaires locaux afin de mettre en place des programmes qui ont permis d'importantes améliorations en matière de santé, de nutrition, d'éducation, d'eau, d'assainissement et d'hygiène mais aussi en matière d'inclusion sociale.

Par ailleurs, les dons sont soumis à une procédure et une traçabilité, ainsi qu'une transparence exigée par l'éthique de l'ONG.

Il est proposé de s'inscrire dans cette démarche de solidarité et d'allouer une subvention exceptionnelle de 2 000€ à l'UNICEF.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- approuver le versement d'une subvention de 1 000€ à l'association des Franco-Marocains de Vaulx-en-Velin;
- approuver le versement d'une subvention de 2 000€ à l'UNICEF.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 06/10/2023

Reçu en préfecture le 06/10/2023

Publié le

ID : 069-216902569-20230921-V_DEL_230921_2-DE

Après avoir délibéré, décide,

- d'approuver le versement d'une subvention de 1 000€ à l'association des Franco-Marocains de Vaulx-en-Velin;
- d'approuver le versement d'une subvention de 2 000€ à l'UNICEF.

Suffrages exprimés	39		
Vote(s) Pour	39	Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Philippe MOINE, Myriam MOSTEFAOUI, Ahmed CHEKHAB, Antoinette ATTO, Régis DUVERT, Nadia LAKEHAL, Michel ROCHER, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN - DUMAS, Nassima KAOUAH, Pierre DUSSURGEY, Fatma FARTAS, Bernard RIAS, Yvette JANIN, Joëlle GIANNETTI, Liliane GILET-BADIOU, Eric BAGES-LIMOGES, Véronique STAGNOLI, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Christine JACOB, Harun ARAZ, Abdoulaye SOW, Fréderic KIZILDAG, David LAÏB, Mustapha USTA, Audrey WATRELOT, Richard MARION, Carlos PEREIRA, Maoulida M'MADI, Christine BERTIN, Monique MARTINEZ, Karim BALIT, Soufia MAAROUK	
Vote(s) Contre	0		
Abstention(s)	0		
Ne prend pas part au vote	0		

Ainsi fait et délibéré le jeudi 21 septembre 2023.



La secrétaire de séance

Yvette JANIN